

ANR / TOURISTRA VACANCES

Partenariat

L'ANR et TOURISTRA VACANCES ont signé un accord de partenariat aux termes duquel TOURISTRA s'engage à accorder à nos adhérents des réductions sur les tarifs publiés dans son catalogue.

Pour les individuels, ces réductions peuvent atteindre jusqu'à -35% par rapport aux tarifs du catalogue individuel grand public, selon les dates et les destinations.

2 – Modalités de réservation :

2-1. Pour toute réservation individuelle, les adhérents s'adressent directement à :

TOURISTRA VACANCES – 10 rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS

Téléphone : 01 80 98 40 89

Ou sur le site internet : <https://www.touristravacances.com>

Ou par mail : boutique@touristravacances.com

L'adhérent devra fournir le code partenaire à demander auprès de son groupe

– Précisions complémentaires :

Les différentes réductions sont applicables sur le prix du séjour hors taxes et hors prestations complémentaires et optionnelles comme l'assurance annulation.

Pour toute réservation, le règlement d'un acompte de 40% sera à régler, soit par CB, soit par chèque, chèque vacances ou virement.

Une fois la réservation effectuée :

- **Les adhérents reçoivent une proposition de séjour accompagnée d'un formulaire d'information préalable à la signature de son contrat.**
- **A 45 jours du départ, les vacanciers reçoivent une facture.**
- **Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant le départ**
- **Le voyageur reçoit 10 jours avant le départ sous forme dématérialisée le carnet de voyage pour les séjours à l'étranger ou le bon de séjour pour la France.**

TOURISTRA facture des frais d'inscription de 20€ par dossier individuel et 25€ par dossier groupe. Ces frais ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

Les catalogues TOURISTRA sont consultables en ligne, ainsi que les offres spéciales.